

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST MAURICE D'ARDECHE Du 05 AVRIL 2023 à 20h30

Présents : Mrs BACCONNIER – RIEUBON – MARTINEZ – GIRARD – JOFFROY – FROMENTIN - RIGAUD
Mmes RIEU – GARDETTE – BROT - FREYDIER

Vote des taxes directes locales

La commission finances propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taxes cette année soit :

Taxes	Taux 2022	Taux 2023
Taxe foncière bâti	33,59 %	33,59 %
Taxe foncière non-bâti	94,50 %	94,50 %
Taxe d'habitation (résidence secondaire)	11,61 %	11,61 %

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

ACCEPTE la proposition de la commission finances et décide ne pas augmenter les taxes cette année.

Vote du budget 2023

SECTION	Budget précédent	Proposé	Voté
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	555.713,85	642.170,67	642.170,67
RECETTES	555.713,85	642.170,67	642.170,67
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	288.944,83	313.312,74	313.312,74
RECETTES	288.944,83	313.312,74	313.312,74

Après s'être fait présenter le budget 2023 de la commune, le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents.

Vote des subventions

Désignation	Montant
ADAPEI	50,00
Anciens Combattants	50,00
Croix rouge française	50,00
Foyer socio-éducatif de Villeneuve de Berg	100,00
Amicale des donateurs de sang bénévoles	50,00
Route des Eglises Romanes	100,00
Club Fraternité	200,00
Centre Léon Bérard	50,00
APRES	50,00
Banque alimentaire	100,00
Le Souvenir Français	50,00
TOTAL	850,00

La séance est levée à 22h